

On s'est entendu sur le texte d'un accord de coopération nucléaire avec la Turquie qui constitue le cadre des efforts de commercialisation, appuyés par le gouvernement, que l'Énergie atomique du Canada Limitée (EACL) déploie dans ce pays. Vu son rôle d'important exportateur nucléaire et de partisan d'un régime efficace et global de non-prolifération au niveau international, le Canada a consulté les É.-U., l'URSS, la Corée, l'Australie et le Mexique. Par ailleurs, il y a eu des discussions avec la Suisse ainsi que des négociations avec Euratom et la France, afin de mettre les accords actuels à jour.

Le Canada a continué de jouer un rôle actif au sein de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) et de l'Agence pour l'énergie nucléaire de l'OCDE. À l'AIEA, les sauvegardes et la coopération technique demeuraient des secteurs d'intérêt particulier et figuraient au nombre des sujets prioritaires discutés lors des deuxièmes consultations annuelles avec l'AIEA, tenues en mars 1985. Le ministère a pris également une part très active aux préparatifs de la Troisième Conférence d'examen du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, prévue au mois de septembre 1985, ainsi que de la Conférence des Nations Unies sur les utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire, qui aura lieu en 1986.

Développements internationaux dans le domaine de l'espace

Le Canada est un chef de file mondial dans le domaine de la technologie de l'espace et des communications et son programme spatial continue d'être fortement axé sur la coopération internationale. En mars 1985, le Canada a accepté de participer, avec le Japon et les pays de la Communauté européenne, au programme américain de la station spatiale habitée. Il s'agit là d'une grande entreprise civile prévue pour la prochaine décennie et au-delà, qui modifiera de façon spectaculaire nombre des modes traditionnels de fonctionnement dans l'espace. Grâce à son association avec l'Agence spatiale européenne, le Canada a une grande part dans le projet européen de satellite de détection à distance ERS-1 et le projet « Olympe » d'important satellite de télécommunications, qui seront tous deux lancés plus tard au cours de la décennie. En février 1985, le lancement réussi du satellite de télécommunications de fabrication canadienne Brasilsat a marqué la pénétration de l'industrie spatiale canadienne sur de nouveaux marchés. En 1984-1985, le Canada a continué d'œuvrer activement au sein du Comité spécial des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique des Nations Unies, afin de favoriser un consensus international sur des questions telles que les principes de détection à distance et l'utilisation de sources d'énergie nucléaire dans l'espace extra-atmosphérique.

Commercialisation des produits technologiques et des services

Les télécommunications et le traitement des données continuent de se recouper de plus en plus. La fusion de ces deux technologies en une seule, connue sous les noms de télé-informatique ou télématique, a abouti à la création de nouveaux secteurs industriels, notamment le vidéotex et la bureautique, dans lesquels les entreprises canadiennes excellent. La demande mondiale pour les compétences, les produits et les services canadiens s'est accrue à la suite des efforts de commercialisation déployés par les entreprises du secteur privé avec l'appui du gouvernement. Les fournisseurs canadiens du vidéotex ont étendu leur accès aux marchés

étrangers, surtout aux États-Unis, au Japon et en Australie. Après avoir terminé avec succès un important projet pilote dans le secteur public, l'industrie canadienne de la bureautique a entrepris une campagne de commercialisation internationale. Le ministère a collaboré avec d'autres organismes fédéraux à la formulation et à la mise en œuvre de stratégies promotionnelles appropriées pour appuyer les efforts du secteur privé. Le Canada a été un participant actif et en vue à des foires commerciales clés aux États-Unis, en Europe, en Amérique latine et en Asie, ce qui a relevé sa position de chef de file dans le domaine des télécommunications et de la télématique, domaine en pleine expansion.

En juin 1984, le Canada a annoncé son adhésion aux lignes directrices de l'OCDE, régissant la protection de la vie privée et le flux transfrontière de données de caractère personnel, qui cherchent à harmoniser les approches des pays membres en vue de la protection des droits individuels, face à la révolution informatique qui a diminué l'importance des frontières nationales au plan de la technologie.

En tant qu'important exportateur et importateur de services, le Canada a appuyé l'étude internationale du commerce des services effectuée à l'OCDE, au GATT et à la CNUCED. Bien que le commerce des services représente à peu près un quart de la valeur totale du commerce international des biens, soit entre 500 et 700 milliards de dollars, il n'est régi par aucun accord international. C'est pourquoi l'objectif clé du processus consultatif national actuellement en cours sur les moyens d'assurer et de renforcer l'accès canadien aux marchés étrangers est de recenser les intérêts nationaux dans le secteur des services, pour s'assurer qu'ils sont pris en compte dans tous les accords susceptibles d'être négociés.

Transport

Cette année, le ministère a continué d'être représenté au Comité des transports maritimes de l'OCDE et à la CNUCED afin de veiller à équilibrer équitablement les intérêts des expéditeurs et des transporteurs. En outre il a suivi de près la mise en œuvre internationale des conventions sur les conférences maritimes, le transport multimodal et le transport sûr des marchandises dangereuses. Des progrès considérables ont été réalisés lors des deux sessions de 1984 de la Conférence des Nations Unies sur les conditions d'immatriculation des navires, conférence qui traite de la question des pavillons de complaisance. Les transporteurs et les exportateurs canadiens qui éprouvent des difficultés à l'étranger ont demandé de plus en plus souvent au ministère d'intervenir en leur nom; aussi un examen et une analyse officiels de l'ampleur de ces problèmes ont été amorcés.

Le ministère a pris part à l'examen de la politique fédérale de fixation des prix du carburant d'avion utilisé pour les services internationaux et a maintenu la liaison nécessaire avec 14 pays intéressés. Par ailleurs, de nouveaux accords bilatéraux de service aérien ont été conclus avec l'Inde, le Singapour, la Nouvelle-Zélande, la Grèce et la Yougoslavie. Il y a eu des négociations et des consultations en vue de tels accords avec le Mexique, le Portugal, la Thaïlande, la Belgique et les pays scandinaves. Un accord sur les services aériens locaux, régionaux et d'appoint a été signé avec les États-Unis afin de faciliter de nouvelles liaisons transfrontières. Afin d'accroître les services dans les aéroports sous-utilisés, un programme expérimental de services aériens transfrontières a été lancé à Mirabel.

Une subvention spéciale de 2,5 millions de dollars accordée en 1984-1985 et en 1985-1986 en vertu du PDME aidera le